

Club Alpin Français de PAU
Cité des Pyrénées
29, bis rue Berlioz
64000 PAU

**Réunion du Comité Directeur du Club Alpin de Pau du
10 mai 2016 à 19h**

Les membres du comité directeur se sont réunis à Pau sur convocation du président.

21 présents, 3 excusés et 1 absent (liste jointe)

Au programme :

- Approbation du dernier CoDir.
- Présentation des comptes à mi exercice, Jean Pierre Belaygue
- Point sur les sponsors, Bernard Dorche,
- Demande de stage de Sandra Baze, membre du club, Michel Dourthe,
- CR de la réunion sur le Chalet de Gourette du mardi 03 mai 2016, Jean Bourdeu d'Aguerre,
- Début de saison refuges, André Eygun-Audap,
- CR du stage de Calcéna, Delphine Arches,
- CR de la réunion avec la MJC de ce jour, Michel Dourthe,
- Divers :
 - Souhait d'avoir une présentation en CoDir des commandes de matériel.
 - Autres points.

I/ Approbation du dernier CR.

Le CR des décisions votées au dernier CoDir est soumis à approbation au Codir suivant, un relevé de décisions a été établi en ce sens.

Le président demande aux membres présents s'ils sont d'accord avec le relevé de décisions.

Approuvé à l'unanimité.

II/ Présentation des comptes à mi exercice.

Les comptes à mi exercice ont été arrêtés. (*Arrêté des comptes joint*)

Ils couvrent la période 01/10/2015 au 31/03/2016.

Des corrections nécessaires ont été effectuées jusqu'au 31/03/2016, mais malgré quelques écritures pour corriger certaines charges (charges déjà payées pour l'exercice entier ou charges non encore parvenues mais à prendre pour leur demi valeur annuelle), les comptes ne sont toujours pas représentatifs d'un demi exercice, cette période, la plus forte de l'exercice, comprenant le gros des adhésions. Tout comparatif devrait être fait avec des périodes similaires, exercices

entiers ou lers semestres.

De plus, il faudra peut-être se pencher sur la façon de comptabiliser les adhésions ; actuellement en recettes viennent l'ensemble des encaissements et en charges la réversion de la quote-part de la FFCAM. Il serait plus judicieux de porter en recettes le « net » qui correspond à notre quote-part des recettes.

Il serait bien également, même si le « chantier » est important, de revoir une comptabilisation plus en rapport avec le Plan Comptable Général. Certaines libertés sont prises avec l'enregistrement, même si in fine, cela n'a aucune incidence sur le résultat de l'exercice.

Autre point négatif ne permettant pas un arrêté de compte judicieux, la FFCAM ne fait un point des cotisations (avec régularisation et sa faveur ou en faveur du club) que deux fois par an, dont la précédente courant décembre.

Ce point semestriel n'apporte que peu de renseignements si ce n'est de mettre à jour la trésorerie du club.

Précision de Jean Bourdeu d'Aguerre, le nombre d'adhérents, (comparatif fait de date à date) a diminué de 40. Pour Pierre Hourcade, une baisse des adhésions est aussi due au manque de neige qui n'a pas permis de maintenir tous les stages de neige.

Il est proposé au Caf de Pau de faire une lettre de relance sur le modèle de celle faite par la Vallée d'Ossau ; Olivier Blanchet transmettra ce courrier à Jean Lacazette.

III/ Point sur les sponsors

Bernard Dorche fait le point sur les sponsors du dernier Passe-Montagne. (*Tableau joint*)

Déjà versé : 570 € ; reste à percevoir : 135 € ; coût du programme : 728 € ; Les sponsors couvrent le coût du programme.

Une problématique récurrente ressurgie : Trop de publicité sur le programme ; trop et pas assez discrète.

Après discussion, il est proposé d'en faire sur le site du club. Les sponsors seraient répartis sur nos deux médias ; attention à ne pas faire de publicité trop agressive sur le site.

La commission communication devra plancher sur le sujet et nous faire une proposition.

Précision suite à un questionnement lors de la réunion de bureau, les associations ont le droit de faire de la publicité.

Pierre Hourcade précise, que pour une question de coût, cette parution devra concerner de l'évènementiel (évènement passé ou à venir) mais de la publicité proprement dite. (Publicité incitant directement à adhérer au club)

IV/ Demande de stage de Sandra Baze.

Le club a reçu la candidature d'une adhérente du club, Sandra Baze, pour effectuer une centaine d'heures en alternance au sein du club. (*Lettre de motivation et note d'information jointes*)

Le président a Rdv avec elle le lendemain du CoDir.

En attendant d'en savoir plus, le CoDir est d'accord sur le principe sachant qu'un tuteur devra être trouvé.

Delphine Arches, de par son rôle de responsable de l'école d'escalade, accepte de l'être ; elle aura le soutien d'autres personnes du CoDir. Il sera demandé à Didier Rappin s'il veut également se joindre à Delphine.

V/ CR de la réunion sur le Chalet de Gourette.

Une réunion plutôt inopinée s'est tenue le mardi 03 mai concernant l'avenir du chalet de Gourette.

(Compte rendu de la réunion joint)

Étaient notamment présent, le président de FFCAM : Georges Elzière, le vice-président en charge du Patrimoine Bâti : Raymond Courtial et Lionel Lafosse chef du service Patrimoine Bâti.

Le problème de vétusté et de sécurité du bâtiment limite actuellement sa capacité à 15 personnes et réduit le type de public à accueillir.

Le président de la FFCAM a donné un accord écrit engageant la fédération auprès du CG pour que le Caf demeure à Gourette. (Ce refuge dont en fait personne ne veut vraiment, n'est pas géré par un club ; une délégation a été donnée à François Bichon, actuel président du Comité Régional)

Un premier bouquet de travaux de l'ordre de 200 k€ permettrait une mise en sécurité ; elle n'est pas présentable en l'état au CoDir National. Les élus nationaux préféreraient un projet plus consistant proposant une remise en état en plus des mises aux normes indispensables.

Une enveloppe de l'ordre de 500 k€ serait en fait nécessaire pour rénover le refuge et permettre enfin d'en tirer un grand nombre de nuitées.

Cette somme est sujette à caution, la somme de 700 K€ étant aussi annoncée par Lionel Lafosse.

En cas de rénovation, une partie de cette somme pourrait être subventionnée, mais...

Dans les arguments « pour », la possibilité d'y effectuer des formations plus près en bénéficiant des infrastructures de maison de montagne voisine.

Dans les arguments « contre », les sommes mises dans ce projet décaleront à coup sûr les travaux nécessaires au refuge d'Arrémoulit ; autre point : ce « nouveau » refuge servira-t-il au cafistes ou plus vraisemblablement aux skieurs de la station ? La question mérite d'être posée.

VI/ Début de saison refuges.

André Eygun-Audap fait le point sur le début de saison des refuges.

- Refuge de Pombie :

- Travaux de toit et de façade pour fin juin. (financement par la FFCAM)
- Travaux à la salle à manger en fin de saison suivant le souhait de l'artisan en charge de ces travaux. (financement par la FFCAM)
- Photovoltaïque, analyse d'un devis pour des travaux permettant de doubler la surface de panneaux solaires (Jean Louis Gardère)
- Un Rdv est fixé au 20 mai à la cité des Pyrénées, avec Léon, Jean Louis Gardère et CETRA pour parler des points suivants :
 - Imperfection de l'assainissement, problème de béliet et de qualité d'eau.
 - Travaux électriques
- Autre point, les gardiens de Pombie ont toujours le pied sur le frein en ce qui concerne la réservation en ligne.
- Une équipe de tournage France 3 viendra au refuge pour faire un reportage sur l'Ossau ; ce sera pour l'été. Nous sommes mis devant le fait accompli et le Président adressera une lettre à la Directrice de l'office du tourisme de Laruns pour lui indiquer que c'est le CAF de Pau qui gère le refuge.

- Refuge d'Arrémoulit :

- L'installation de toilettes sèches est en négociation avec le PNP
- Il manque le document « Natura 2000 » à la demande de travaux pour permettre de débiter les travaux des portes et des fenêtres.
- Dans les travaux encore à réaliser, l'alarme et l'isolation incendie de la cuisine ; une

- personne de la Socotec (Mr Docteur) apportera son aide.
- o Pour le paratonnerre, Le CAF de Pau paye l'étude (~1450€), la FFCAM paiera l'installation.

VII/ CR du stage de Calcéna.

Delphine Arches fait le point sur le stage escalade « jeunes » à Calcéna, en Espagne.

- 10 enfants de 9 à 15 ans dont 5 de l'école d'escalade, 3 de l'école d'aventure et 2 de la Maison de la Montagne. (partenariat)
- 3 bénévoles du club, Delphine Arches, Michel Izquierdo et Michel Dourthe ainsi qu'un BE d'escalade, Pascal Kutter.
- L'intégration des 2 enfants de la Maison de la Montagne a été un peu dure.
- Un incident, heureusement sans conséquence, a été évité ; tout est OK pour l'enfant qui veut commencer l'escalade en salle.
- Le site choisi est très intéressant pour les enfants et le gîte également.

VIII/ CR de la réunion avec la MJC.

Le président fait le point de la réunion avec la MJC Berlioz et les associations de la CDP terminée juste avant la réunion de CoDir.

Le problème de convention avec la MJC Berlioz pour chaque location de salle est réglé ; une convention annuelle sera signée.

Le secrétaire général est chargé de voir auprès de l'assurance du club si l'assurance fonctionnera en cas d'incident lors d'une manifestation dans une des salles occupées. (Coulée Douce, salle Hector et salle de danse)

Que ressort-il de cette réunion : La MJC Berlioz a de grandes difficultés financières. (-135 k€ de subvention)

La MJC s'est montrée solidaire par le passé et demande un peu de solidarité de la part des autres associations de la Cité des Pyrénées ; sous quelles formes : aide pour la tenue de la Coulée Douce ? Le club s'engage à organiser des manifestations dans ce lieu, comme la prochaine soirée des encadrants.

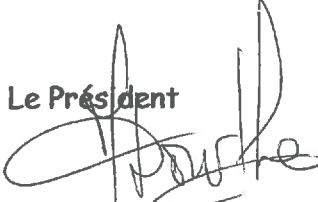
Un projet commun à la Cité des Pyrénées resterait à bâtir pour être proposé à la mairie.

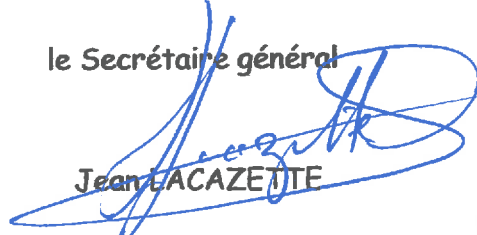
Les points divers :

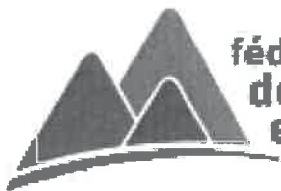
- Les commandes de matériel : 2 commandes sont faites par an, les responsables d'activité soumettent leurs choix à Jean-Michel Cot, responsable du matériel. le Président émet le souhait que les commandes de matériel seront présentées en CoDir.
- La journée « 4x4 » va être relancée ; à voir avec Gilles Etesse.

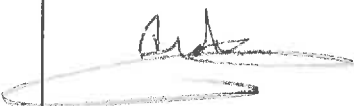



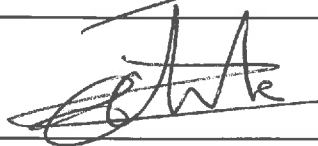

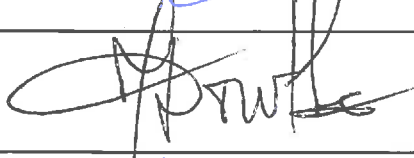


Fin du Comité Directeur à 22h30


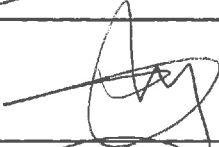

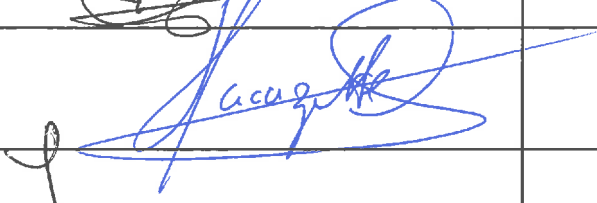
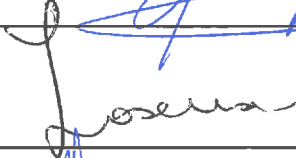
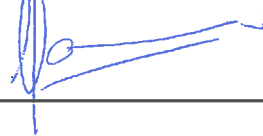



Prochaine séance fixée au mercredi 15 juin 2016

Le Président

Michel DOURTHE

le Secrétaire général

Jean LACAZETTE



NOM Prénom	EMARGEMENT	MAIL (si changement)
ARCHES Delphine		
BELAYGUE Jean-Pierre		
BERIT-DEBAT Philippe		
BONNECAZE Gaston		
BOURDEU D'AGUERRE Jean		
CHANCHUS Guillaume		
COT Jean-Michel		
DE RINCQUESEN Ghislaine		
DORCHE Bernard		
DOURTHE Michel		
EYGUN-AUDAP André		
FAIVRE Véronique	Excusée	
GABE Martine		
GAÜZERE Jacky	Excusé	

GONTHIER Nicolas		
HOURCADE Pierre		
IZQUIERDO Michel		
LACAZETTE Jean		
LASAUSA Philippe		
MASSON Angélique		
MIEZE Jacky		
NOGARO Michel		
RAPPIN Didier	Excuse!	
RELAT André		
VIGNOT André		

INVITES

Comparaison des bilans de deux périodes**Période 1 : du 01/10/2014 au 30/09/2015. - Période 2 : du 01/10/2015 au 31/03/2016.**

Catégories / Sous-catégories	Période 1	Période 2	Variation
REVENUS			
707 Ventes			
707100 Ventes pour adhérents	19,00	0,00	-19,00
Total 707 Ventes	19,00	0,00	-19,00
708 Produits des activités annexes			
708230 Sponsor Passe Montagne	1 930,00	840,00	-1 090,00
708300 Locations diverses	359,00	61,00	-298,00
708511 Ecole d'escalade	2 600,85	1 748,10	-852,75
708512 Fêtes du club	0,00	1 159,00	1 159,00
708513 Formations adhérents	1 240,00	259,50	-980,50
708514 Mur SAE	2 870,00	1 622,00	-1 248,00
708515 Raids	11 631,40	4 735,20	-6 896,20
708516 Stages adhérents	3 334,50	700,00	-2 634,50
708532 Ecole d'aventure	1 475,00	686,00	-789,00
708537 Ecole de ski	15 164,76	4 027,00	-11 137,76
708800 Divers	128,68	282,07	153,39
Total 708 Produits des activités annexes	40 734,19	16 119,87	-24 614,32
74 Subventions d'exploitation			
741700 CNDS	2 000,00	-400,00	-2 400,00
744200 Conseil Général	1 002,00	2 928,00	1 926,00
744300 Ville de PAU	1 200,00	960,00	-240,00
746000 FFCAM	1 095,00	1 446,00	351,00
Total 74 Subventions d'exploitation	5 297,00	4 934,00	-363,00
755 Minibus			
755000 Recettes minibus	7 032,50	1 751,00	-5 281,50
Total 755 Minibus	7 032,50	1 751,00	-5 281,50
756 Cotisations			
756100 Adhésions FFCAM	70 399,43	37 227,26	-33 172,17
756200 Adhésions FFME	807,30	1 214,00	406,70
756300 Cartes découvertes	459,00	24,00	-435,00
Total 756 Cotisations	71 665,73	38 465,26	-33 200,47
768 Autres produits financiers			
768100 Intérêts	267,31	77,57	-189,74
Total 768 Autres produits financiers	267,31	77,57	-189,74
771 Produits exceptionnels sur opérations de			
771300 Libéralités perçues	4 997,13	0,00	-4 997,13
771800 Autres produits exceptionnels sur opérations de	50,00	0,00	-50,00
Total 771 Produits exceptionnels sur opérations de	5 047,13	0,00	-5 047,13
778 Autres produits exceptionnels			

Comparaison des bilans de deux périodes**Période 1 : du 01/10/2014 au 30/09/2015. - Période 2 : du 01/10/2015 au 31/03/2016.**

Catégories / Sous-catégories	Période 1	Période 2	Variation
778000 Autres produits exceptionnels	0,00	903,02	903,02
Total 778 Autres produits exceptionnels	0,00	903,02	903,02
781 Reprises sur amortissements et provisions			
781000 Reprises sur amortissements et provisions	1 155,00	6 280,90	5 125,90
Total 781 Reprises sur amortissements et provisions	1 155,00	6 280,90	5 125,90
870 Contribution bénévolat			
870100 Encadrement	141 792,00	0,00	-141 792,00
870200 Administratif	26 864,00	0,00	-26 864,00
Total 870 Contribution bénévolat	168 656,00	0,00	-168 656,00
Total REVENUS			
	299 873,86	68 531,62	-231 342,24
DEPENSES			
606 Achats non stockés de matières et			
606100 Carburants	-1 401,00	-415,93	985,07
606300 Fournitures activités	-4 615,25	-2 298,23	2 317,02
606400 Fournitures Bureau	-1 069,48	-445,69	623,79
606800 Autres matières et fournitures	0,00	-146,34	-146,34
Total 606 Achats non stockés de matières et fournitures	-7 085,73	-3 306,19	3 779,54
607 Achats de marchandises			
607100 Achats pour adhérents	0,00	-5 913,00	-5 913,00
Total 607 Achats de marchandises	0,00	-5 913,00	-5 913,00
613 Locations			
613100 Location siège social	-2 394,37	-1 207,50	1 186,87
613200 Locations SAE et divers	-2 680,40	-1 440,00	1 240,40
613300 Location fête du club	0,00	-708,25	-708,25
Total 613 Locations	-5 074,77	-3 355,75	1 719,02
615 Entretien et réparations			
615200 Entretien et réparations sur biens immobiliers	-232,21	0,00	232,21
615500 Entretien et réparations sur biens mobiliers	-2 017,92	-1 043,65	974,27
615600 Entretien matériel technique	0,00	-15,00	-15,00
Total 615 Entretien et réparations	-2 250,13	-1 058,65	1 191,48
616 Primes d'assurance			
616100 Multirisques	-952,00	-451,41	500,59
616800 Autres assurances	-328,10	-162,12	165,98
Total 616 Primes d'assurance	-1 280,10	-613,53	666,57
618 Documentation			
618100 Documentation générale	-633,23	-79,00	554,23

Comparaison des bilans de deux périodes**Période 1 : du 01/10/2014 au 30/09/2015. - Période 2 : du 01/10/2015 au 31/03/2016.**

Catégories / Sous-catégories	Période 1	Période 2	Variation
618200 Météo bulletin	-24,00	-48,00	-24,00
618300 Documentation technique	0,00	-49,00	-49,00
Total 618 Documentation	-657,23	-176,00	481,23
<u>622 Rémunérations d'intermédiaires et</u>			
622600 Honoraires	-11 311,00	-8 490,00	2 821,00
Total 622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-11 311,00	-8 490,00	2 821,00
<u>623 Publicité, publications, relations publiques</u>			
623400 Cadeaux	0,00	-63,09	-63,09
623800 Cérémonies	0,00	-103,90	-103,90
Total 623 Publicité, publications, relations publiques	0,00	-166,99	-166,99
<u>625 Déplacements, missions et réceptions</u>			
625100 Transports bus et divers	-5 793,03	-1 181,03	4 612,00
625200 Dons adhérents	-4 997,13	0,00	4 997,13
625600 Missions	-522,78	-613,71	-90,93
625700 Réceptions	-2 474,48	-2 474,44	0,04
Total 625 Déplacements, missions et réceptions	-13 787,42	-4 269,18	9 518,24
<u>626 Frais postaux et frais de télécommunications</u>			
626010 Poste Affranchissements	-1 492,08	-410,85	1 081,23
626020 Téléphone - internet	-1 035,51	-357,73	677,78
Total 626 Frais postaux et frais de télécommunications	-2 527,59	-768,58	1 759,01
<u>627 Frais bancaires et assimilés</u>			
627100 Formule Zen Pro	-92,10	-48,00	44,10
627200 Formule Access	-33,60	-16,80	16,80
627300 Autres frais bancaires	-20,67	-14,28	6,39
Total 627 Frais bancaires et assimilés	-146,37	-79,08	67,29
<u>628 Formation</u>			
628100 Formation Cadre	-5 629,00	-2 218,00	3 411,00
628400 Formation adhérents	-9 154,50	-85,00	9 069,50
Total 628 Formation	-14 783,50	-2 303,00	12 480,50
<u>641 Rémunérations du personnel</u>			
641100 Rémunérations du personnel	-6 395,66	-3 590,88	2 804,78
Total 641 Rémunérations du personnel	-6 395,66	-3 590,88	2 804,78
<u>645 Charges de sécurité sociale et de</u>			
645100 Urssaf	-2 860,00	-1 560,00	1 300,00
645300 Humanis retraite et prévoyance	-1 113,81	-588,44	525,37
645800 Autres organismes	-64,32	-153,60	-89,28
Total 645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	-4 038,13	-2 302,04	1 736,09

Comparaison des bilans de deux périodes

Période 1 : du 01/10/2014 au 30/09/2015. - Période 2 : du 01/10/2015 au 31/03/2016.

Catégories / Sous-catégories	Période 1	Période 2	Variation
651 Redevances pour concessions, brevets.			
651800 Licences logiciels	0,00	-89,00	-89,00
Total 651 Redevances pour concessions, brevets,	0,00	-89,00	-89,00
652 Frais de licences			
652100 Licences FFCAM	-25 145,25	-13 222,18	11 923,07
652200 Licences FFME	-2 043,40	-1 894,90	148,50
652300 Licences Spéléo	-57,50	-325,50	-268,00
652400 Licences FFS	-747,00	-499,40	247,60
Total 652 Frais de licences	-27 993,15	-15 941,98	12 051,17
658 Charges diverses de gestion courante			
658010 Passe Montagne	-1 824,00	-728,40	1 095,60
658020 Revue Pyrénéenne	-1 977,30	-2 013,80	-36,50
658140 Mur SAE	0,00	-90,00	-90,00
658150 Raids	-6 566,55	-6 334,38	232,17
658160 Formations adhérents	-1 175,00	-395,00	780,00
658320 Ecole d'aventure	-498,20	-229,50	268,70
658370 Ecole de ski	-8 712,24	-1 430,20	7 282,04
658380 Divers	-4 499,95	0,00	4 499,95
Total 658 Charges diverses de gestion courante	-25 253,24	-11 221,28	14 031,96
671 Charges exceptionnelles sur opérations de			
671200 Pénalités et amendes fiscales ou pénales	-50,00	-90,00	-40,00
671800 Autres charges exceptionnelles sur opérations de	-16,64	0,00	16,64
Total 671 Charges exceptionnelles sur opérations de	-66,64	-90,00	-23,36
678 Autres charges exceptionnelles			
678000 Autres charges exceptionnelles	0,00	-53,00	-53,00
Total 678 Autres charges exceptionnelles	0,00	-53,00	-53,00
681 Dotations aux amortissements et aux			
681000 Dotations aux amortissements et aux provisions	-6 280,90	0,00	6 280,90
Total 681 Dotations aux amortissements et aux	-6 280,90	0,00	6 280,90
864 Personnel bénévole			
864100 Personnel encadrement	-141 792,00	0,00	141 792,00
864200 Personnel administratif	-26 864,00	0,00	26 864,00
Total 864 Personnel bénévole	-168 656,00	0,00	168 656,00
Total DEPENSES	-297 587,56	-63 788,13	233 799,43

Comparaison des bilans de deux périodes**Période 1 : du 01/10/2014 au 30/09/2015. - Période 2 : du 01/10/2015 au 31/03/2016.**

Catégories / Sous-catégories	Période 1	Période 2	Variation
Bilan de l'exercice :	2 286,30	4 743,49	2 457,19

BAZE Sandra
née : 03/06/1988
adresse : 16bis Cami d'Era Borda Nava
65260 VILLOLONGUE
tel : 0786244594
e-mail : sandrabaze65@gmail.com

fait à VILLELONGUE le 06/05/2016

à M. DOURTHE Michel
Directeur du Club Alpin Français de Pau
Cité des Pyrénées
29 bis, rue Berlioz
64000 Pau

objet : candidature pour devenir stagiaire dans l'animation.

Monsieur DOURTHE Michel,

Dans un projet de reconversion professionnelle, je suis actuellement en phase d'inscription en formation pour passer le BPJEPS APT, (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports, spécialité Activités Physiques pour Tous). C'est une formation en alternance sur une année, encadrée par le CREPS de Toulouse (Centre de Ressources, d'Expertises et de Performances Sportives), et associée au Comité Régional de l'Éducation et de Gymnastique Volontaire, et au Comité Régional Sport pour Tous.

La formation comprend deux jours et demi de cours par semaine (du lundi au mercredi) en centre de formation au CREPS de Toulouse et, en alternance, des expériences professionnelles dans l'animation et le sport réalisées dans différentes entreprises. Les activités couvrent trois domaines : l'entretien corporel, les activités de pleine nature et les activités ludiques. C'est la raison pour laquelle je recherche à présent un stage en alternance avec ma formation, dans l'animation des activités sportives.

Ayant grandi à Cauterets, un petit village des Pyrénées, je suis une passionnée de sport et de montagne depuis toute petite. Fort de diverses expériences dans le domaine de la coiffure, je souhaite aujourd'hui reprendre mes études afin de pouvoir travailler dans le secteur qui me passionne. Le BPJEPS APT me permet de devenir animatrice d'activités physiques et sportives, on y apprend à travailler en équipe avec rigueur, d'optimiser les capacités à être polyvalent et le sens des responsabilités. Ce diplôme me donne l'opportunité d'orienter ma carrière dans le domaine du sport et de l'animation.

Un stage en alternance avec ma formation, au sein du Club Alpin Français de Pau, me permettra de travailler à votre service au titre de stagiaire bénévole. Ainsi, acquérir de l'expérience dans l'animation des activités physiques dont nous offrent nos belles montagnes, ainsi que l'animation auprès des enfants.

Sportive, sérieuse dynamique et motivée, je mettrai tout mon enthousiasme dans les activités auxquelles vous me ferez participer. Espérant que ma candidature retienne votre attention, je me tiens à votre disposition afin de vous démontrer davantage mon intérêt au cours d'un entretien.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie d'agréer Monsieur DOURTHE, l'expression de mes respectueuses salutations.

Sandra Baze.



La Formation

La formation BPJEPS APT est une formation en alternance qui comprend:

Environ **600 heures en centre de formation** organisées autour de 4 grands axes :

1. Rendre le stagiaire capable d'agir en toute sécurité, dans le cadre réglementaire
2. L'amener à comprendre et agir dans son environnement professionnel et partenarial
3. Lui permettre d'élaborer, conduire et évaluer des séances d'animation sportive incluses dans un projet éducatif
4. L'aider à concevoir et réaliser un projet de promotion par les activités physiques pour tous

Et **390 heures d'alternance réalisées en entreprise**, pendant lesquelles :

- Le stagiaire doit encadrer des animations sportives diversifiées, auprès de 3 publics différents.

Le Creps Toulouse associé au Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire et au Comité Régional Sports pour Tous organisent 2 formations sur 2 sites différents:

- Le premier sur Toulouse au sein du Creps (31)
- Le second à Bressols (82)

Ils vous offrent, ainsi la possibilité de choisir la formation BPJEPS APT qui vous convient au mieux, en fonction de votre projet professionnel. Ces 2 formations sont similaires en tous points hormis le lieu de la formation et le choix de l'unité capitalisable (UC) d'adaptation (voir p 11)

Le Métier

L'animateur d'activités physiques pour tous anime les activités à caractère ludique, les activités gymniques d'entretien corporel et d'expression, ainsi que les activités de pleine nature, en toute sécurité.

Il s'adresse à des publics variés : enfants, adolescents, adultes et seniors.

Il participe à la promotion de la structure dans laquelle il est employé.

Ses interventions ne visent pas le perfectionnement, la compétition ou une spécialisation dans une activité.

Il ne peut pas intervenir dans le cadre d'une animation de groupes constitués de personnes ayant un handicap physique ou sensoriel, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique.

Lieux d'exercice

L'animateur d'activités physiques pour tous exerce son activité dans :

- Collectivités locales, associations (notamment sportives)
- Autres structures promouvant les activités physiques ou sportives : structures de vacances, bases de loisir, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs...
- Secteur scolaire ou périscolaire pour assister l'équipe pédagogique.